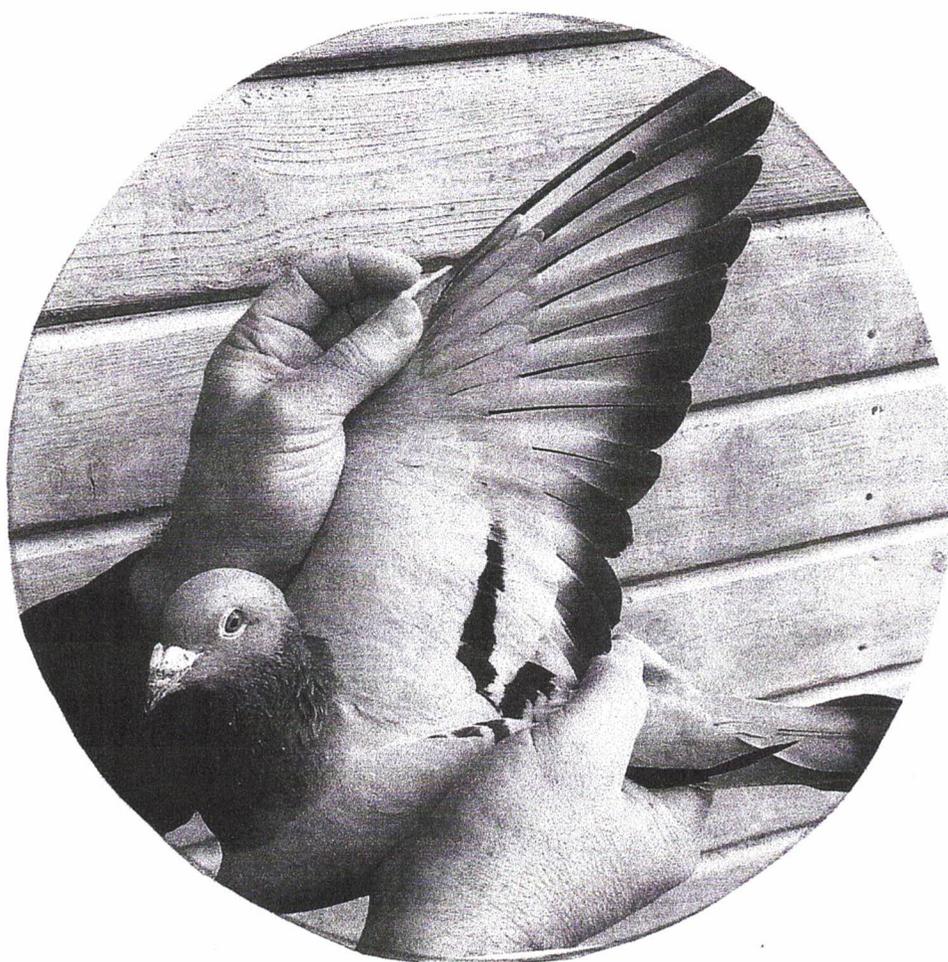


# **Entente de l'ouest**

**Itinéraire 2025**



**Vitesse et 1/2 Fond**

# **L'entente de l'Ouest**

Remercie tous les annonceurs qui ont contribué à  
la réalisation de cet itinéraire.

Elle invite tous ses membres à faire confiance en  
priorité à ces firmes.



**HOBBY  
CENTER** N.V. **ONYN** S.A.

Kruisstraat, 97, Rue de la Croix - 9600 Ronse-Renaix  
Tel. 055 20 93 88 - Fax 055 20 95 07 - [www.hobbycenteronyn.be](http://www.hobbycenteronyn.be)

Meer dan 2000 artikelen voor alle grote en kleine dieren.  
Plus de 2000 articles pour petits et grands animaux.



## **Marbrerie François**

Réalise tous travaux de la pierre : Escalier - Tablette - Cuisine  
Vasque - Douche - Couvre mur - Seuil - Pan de travail - Table  
Cheminée - Espace par cet jardin.  
Pierre bleue, Marbre, Granit et Quartz.  
Zoning d'Ath - Rue pré du Roy Tel. 068/281474 Qsm : 0457/509618  
Mail : [marbreriefrancois@hotmail.be](mailto:marbreriefrancois@hotmail.be)

## **Stéphane Flament Consulting s.r.l.**

**ASSURANCES - CREDITS - PLACEMENTS**

## **Flament Stéphane**

**Rue Jean Vinois, 17 - 7890 Ellezelles**

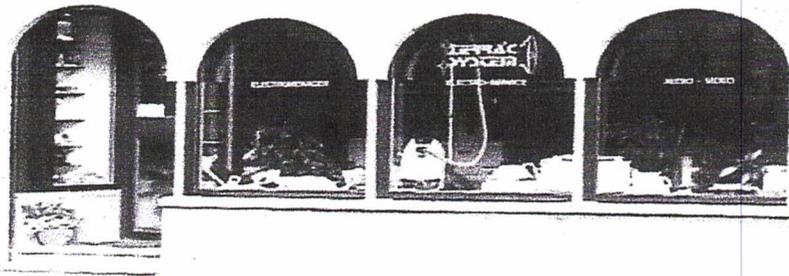
**Tél. : 068 44 50 93**

**[info@flamentconsulting.be](mailto:info@flamentconsulting.be)**

**BCE 0434.938.694.**

**ENTENTE DE L'OUEST**  
**FRASNES - MOUSTIER - LEUZE - ELLEZELLES.**  
**Programme des concours 2025**

<b>DATE</b>	<b>ORGANISATEUR</b>	<b>Concours VITESSE</b>	<b>Concours ½ FOND</b>	<b>Entraînements</b>
12/04	LEUZE	MAISSEMY		MAISSEMY
19/04	LEUZE	PONT		MAISSEMY
26/04	MOUSTIER	ECOUEEN		MAISSEMY
03/05	ELLEZELLES LEUZE	PONT	TOURY	MAISSEMY
10/05	FRASNES LEUZE	PONT	ORLEANS	MAISSEMY
17/05	LEUZE LEUZE	MAISSEMY (J) - PONT	TOURY	MAISSEMY (Vx)
24/05	ELLEZELLES LEUZE	MAISSEMY (J) - ECOUEEN	CHATEAUDUN	MAISSEMY (Vx)
31/05	MOUSTIER LEUZE	PONT (3 catégories)	ORLEANS	MAISSEMY
07/06	FRASNES LEUZE	PONT	CHATEAUDUN	MAISSEMY
14/06	LEUZE LEUZE	PONT	ORLEANS	MAISSEMY
21/06	ELLEZELLES LEUZE	ECOUEEN	CHATEAUDUN	MAISSEMY
28/06	MOUSTIER LEUZE	PONT	FONTENAY (3 catég.)	MAISSEMY
05/07	FRASNES LEUZE	PONT	TOURY	MAISSEMY
12/07	MOUSTIER LEUZE	PONT	FONTENAY	MAISSEMY
19/07	ELLEZELLES LEUZE	ECOUEEN	ORLEANS	MAISSEMY
26/07	MOUSTIER LEUZE	PONT	ORLEANS	MAISSEMY
02/08	FRASNES	PONT		MAISSEMY
09/08	LEUZE LEUZE	ECOUEEN	ORLEANS	MAISSEMY
16/08	ELLEZELLES LEUZE	PONT	CHATEAUDUN	MAISSEMY
23/08	MOUSTIER LEUZE	PONT	ORLEANS	MAISSEMY ou NOYON
30/08	FRASNES LEUZE	PONT	TOURY	MAISSEMY ou NOYON
06/09	AUBECHIES LEUZE	PONT	ORLEANS	MAISSEMY ou NOYON
13/09	FRASNES	PONT		MAISSEMY
20/09	MOUSTIER	PONT		MAISSEMY
27/09	ELLEZELLES	PONT		MAISSEMY



*Vente, Location, Prestation,  
Installation, Service technique*

Petit et gros électroménager - Electricité générale TV/LCD/Plasma - Vidéo  
- Hi-fi - Multimédia - Téléphonie - Réception satellite - Location  
matériel de sonorisation et châteaux gonflables - Pièces détachées  
toutes marques  
Livraison gratuite

**Un service, deux adresses :**

**Rue d'Audenarde 33A - 7890 ELLEZELLES - fermé le lundi et mercredi.**

**☎ 068/54 35 35 - ☎ 068/54 34 34**

**Grand Rue 50 - 7860 LESSINES - fermé le lundi. ☎ 068/542212**

## DECHEVRE E.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION**

**11, Rue van der - 7811 Oudegraben**

[em@chevre@inetmail.com](mailto:em@chevre@inetmail.com)

**0499 25 36 35**

**Rénovation, Remplacement**

**Tous travaux de menuiserie**

**Couverture, Plafonnage**

**Aménagement intérieur et extérieur**

**Plancher, Dallage**

**Petit terrassement, Epandage**

## MaxiCar BELGIUM

**Entreprise du secteur de l'automobile**

**Avenue de l'Europe N° 5**

**7903 Chapelle - A - Oie**

**Tél. 0470/612766**

**Heures d'ouverture :**

**08h30 - 12h00 et de 13h30 - 18h00**

# Attention !

- Conformément aux dispositions de l'article 54 du règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon, les pigeons pour entraînements ne sont plus acceptés pour les étapes où un concours est prévu, sauf pour les étapes de petite vitesse

## Les enlogements auront lieu uniquement sur rendez-vous

Pour la prise de rendez-vous, vous êtes invités à prendre contact, **au plus tard la veille de l'enlogement**, avec :

- Le responsable de la société organisatrice (**voir encadré page 6**)
- Michel Devos pour les entraînements de semaine (0472/20.37.03)
- Pierre Titart pour les concours de petit ½ fond (0471/29.32.58)

### **A. CONCOURS DE VITESSE**

**Ligne du Centre** : Lâcher unique de l'entente de l'Ouest, de l'Entente des 5, de l'Entente Frontalière et de l'Entente de Ath-Lessines-Blaton - **Convoyeur** : SA WYBO.

Distribution des prix : les prix sont répartis par 2 inscriptions

**Heures de lâcher** : Avril et septembre : à partir de 8 H ; Mai - juin – juillet et août : 1<sup>ère</sup> heure favorable

En cas de mauvais temps, le rapatriement des pigeons aura lieu le lendemain au plus tard à 15 H. Les pigeons seront remis aux amateurs dès leur retour au local.

#### **RAYONS DE L'ENTENTE**

L'Entente de l'Ouest, l'Entente des 5 et l'Entente Frontalière organisent ensemble, pour toutes les étapes du programme, un concours général. En application d'une décision de l'AG nationale du 22/2/2019, les catégories Vieux et Juniors seront regroupées en un classement unique avec un doublage pour les juniors uniquement. **Toutefois, à partir du 15 août, les vieux et juniors voleront en une seule catégorie sans doublage pour les juniors.**

Un doublage, facultatif et gratuit, est organisé pour les amateurs de l'Entente de l'Ouest. Tous les pigeons d'un même amateur doivent être enlogés dans le même bureau.

#### **Concours généraux - Entente de l'Ouest/Entente des 5/Entente Frontalière**

Le rayon du concours général est formé par le cumul des rayons de l'ensemble des sociétés citées ci-dessus ainsi que par les communes flamandaises limitrophes qui se situent dans ce rayon, à savoir : Ruien – Berchem – Kwarmon – Melderen – Zulzeke – Renaix – Nukerke – Etikove -Maarke-Kerkem – Schorisse – Sint-Kornelis-Horebeke – Sint-Maria-Horebeke - Zegelsem - Opbrakel – Nederbrakel – Everbeek – Parike – Deftinge – Goferdinge – Overboelaere - Geraardsbergen – Onkerzele – Moerbeke – Grimminge – Viane - Zarlarding

#### **Entente Frontalière : L'Hirondelle Thumaide**

Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 503234/033744.

#### **Entente des V : L'Union Aubechies**

Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 503427/034036

#### **L'Avenir Ogy**

Rayon de 20 Km Coord. Eglise : 504314/034649

## **Les Amis Réunis Papignies**

Rayon de 20 Km Coord, Eglise : 504103/034859

### **Entente de L'Ouest : L'Hirondelle Ellezelles**

Rayon de 15 Km Coord. Eglise : 504402/034050

### **Chacun son droit Frasnes et L'Union Moustier**

Rayon de 15 Km Coord. Eglise de Frasnes : 504004/033716

### **La Leuzoise Pipaix**

Rayon de 15 Km Coord. Eglise : 503458/033426

### **Doublage « Entente de l'Ouest »**

Le rayon est formé par le cumul des rayons des 4 sociétés de l'Entente de l'Ouest et strictement limité au territoire de la province de Hainaut

- L'Hirondelle Ellezelles  
Rayon de 9 Km Coord. Eglise : 504402/034050
- Chacun son droit Frasnes et L'Union Moustier  
Rayon de 9 Km Coord. Eglise de Frasnes : 504004/033716
- La Leuzoise Pipaix  
Rayon de 9 Km Coord. Eglise : 503458/033426

### **APPAREILS ET CONSTATATIONS**

Seuls les pigeons constatés dans les heures normales figureront au résultat. Si le nombre de pigeons constatés est insuffisant pour clôturer le résultat (en cas de concours irrégulier), les derniers prix seront remboursés.

Le dépouillement des constateurs aura lieu de 18 à 19 heures.

### **CHAMPIONNATS sur les doublages de l'Entente de l'Ouest – prix par 3 - Classement honorifique**

1. Au plus de prix avec les deux premiers passés en trois catégories : Vieux et 1 an réunis - 1 An – Jeunes 2025. Deux points au premier, un point au second (**avec minimum de 30 pigeons par concours**). 15 amateurs seront classés dans chaque catégorie.

2. Meilleures colonies de vitesse. Classement unique, toutes catégories confondues (4 points au 1er marqué, 3 points au 2<sup>ème</sup> marqué, 2 points au 3e marqué et 1 point au 4e marqué). 10 amateurs seront classés.

- Vieux et 1 an : du 12/04 au 26/07 inclus
- Jeunes 2025 : du 31/05 au 30/08 inclus

### **HEURES D'ENLOGEMENT (uniquement sur rendez-vous)**

- le vendredi : de 17 h à 19 H 15 précises.(dernier rendez-vous à 19 h)
- la veille des jours fériés : de 17h à 19 H 15 précises.(dernier rendez-vous à 19 h)

**RETENUE** : 7 % sur les prix sauf en cas de lâcher reporté : 8 %

## **MISES OBLIGATOIRES**

Niergnies - Maissemy - Noyon – Pont – Ecoen : 1,10 € (doublage ouest gratuit)

Entrainement : 0,80 €

Résultat : 1 € par amateur et par concours (général ou doublage)

Le résultat peut être envoyé gratuitement par courriel sur demande expresse de l'amateur lors de l'enlogement des pigeons

Réglage : 1 € par appareil, y compris pour la constatation électronique

## **Programme des entrainements en semaine**(enlogement la veille de 18h30 à 19h30)

DATE	JOUR	ETAPE	BUREAU ENLOGEMENT
16/04	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
23/04	MERCREDI	NOYON	FRASNES
01/05	JEUDI	PONT	FRASNES
07/05	MERCREDI	NIERGNIES ou NOYON	FRASNES
14/05	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
21/05	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
28/05	JEUDI	NIERGNIES	FRASNES
04/06	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
11/06	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
18/06	MERCREDI	NIERGNIES	FRASNES
25/06	MERCREDI	MAISSEMY	FRASNES
02/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
09/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
16/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
23/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
30/07	MERCREDI	NOYON	FRASNES
06/08	MERCREDI	NOYON	FRASNES

## **B. CONCOURS DE ½ FOND**

CONVOYAGE : WYBO S.A.

Lâcher UNIQUE de l'Entente du Tournaisis, de l'Entente de l'Ouest, de l'Entente des 5 et de l'Entente Frontalière

Distribution des prix : les prix sont répartis par 3 inscriptions

### **RAYONS de l'Entente**

L'Entente de l'Ouest, l'Entente Frontalière, l'Entente des 5 et l'Entente du Tournaisis organisent ensemble, sur toute la durée du programme de petit demi-fond, un concours général. En application d'une décision de l'AG nationale du 22/2/2019, les catégories Vieux et

Juniors seront regroupées en un classement unique avec un doublage pour les juniors uniquement.

De plus, pour l'Entente de l'Ouest, un doublage facultatif et gratuit, est organisé pour les amateurs qui enlogent au local de « La Leuzoise ». Tous les pigeons d'un même amateur doivent être enlogés dans le même bureau.

### **1 Rayon pour les concours généraux de petit-demi-fond (Entente de l'Ouest + Entente Frontalière + Entente des 5 + Entente du Tournaisis)**

Conformément aux modifications apportées à l'article 37 du Règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon, il est instauré la libre circulation des amateurs dont le colombier se situe sur le territoire des provinces de Hainaut et du Brabant wallon.

De plus, suite aux accords entre les EPR, les communes flamandaises limitrophes sont également autorisées à participer aux concours généraux, à savoir :

Ruien – Berchem – Kwarmon – Meldren – Zulzeke – Renaix – Nukerke – Etikove - Maarke-Kerkem – Schorisse – Sint-Kornelis-Horebeke – Sint-Maria-Horebeke – Zegelsem - Opbrakel – Nederbrakel – Everbeek – Parike – Deftinge – Goeferinge – Overboelaere - Geraardsbergen – Onkerzele – Moerbeke – Grimminge – Viane – Zarlardinge – Rekkem – Aalbeke – Rollegem – Kooigem – Espierres – Helchin – Bossuit – Outrijve - Avelgem

### **2. Doublage « Entente de l'Ouest »**

Tous les amateurs qui enlogent au local de l'Entente de l'Ouest peuvent participer au doublage « Entente de l'Ouest » facultatif et gratuit.

### **ENLOGEMENT (uniquement sur rendez-vous) :**

Le jeudi de 18 H 00 à 20 H 00 précises

### **LACHER :**

Le samedi à la première heure favorable.

En cas de mauvais temps, le rapatriement des pigeons aura lieu le lendemain au plus tard à 13 H. Les pigeons seront remis aux amateurs dès leur retour au local.

### **MISES OBLIGATOIRES :**

TOURY – ORLEANS – CHATEAUDUN - FONTENAY : 1,55 €

Résultat : 1 € par amateur

Le résultat pourra être envoyé gratuitement par courriel à chaque amateur qui en fait expressément la demande au moment de l'enlogement.

Réglage : 1 € par appareil, y compris pour la constatation électronique

### **APPAREILS ET CONSTATATIONS :**

Seuls les pigeons constatés dans les heures normales figureront au résultat. Si le nombre de pigeons constatés est insuffisant pour clôturer le résultat (en cas de concours irrégulier), les derniers prix seront remboursés.

Le dépouillement des constateurs aura lieu de 19 h à 20 h 30.

## CHAMPIONNATS sur les doublages de l'Entente de l'Ouest : Classement honorifique

Un championnat est établi sur tous les concours de petit demi-fond enlogés au local de « La Leuquoise ». Il se répartit en 3 catégories : vieux et 1 an réunis, 1 an, jeunes 2025 et se joue au plus de points avec les deux premiers passés, deux points étant attribués au premier et un point au deuxième (**avec minimum 30 pigeons par concours**).

15 amateurs seront classés dans chaque catégorie

Une catégorie "Meilleures colonies" est également prévue, toutes catégories confondues : 4 points au 1er passé, 3 points au 2ème passé, 2 points au 3ème passé et 1 point au 4ème passé. 10 amateurs seront classés dans cette catégorie.

Durée des championnats : Vieux et juniors : du 03/5 au 26/7 inclus.

Pigeonneaux : du 28/6 au 06/9 inclus

## C . DISPOSITIONS COMMUNES A LA VITESSE ET AU ½ FOND

### LOCAUX

ELLEZELLES	L'HIRONDELLE	0475/693263 – 0496/633389
FRASNES	CHACUN SON DROIT	0472/203703
LEUZE	LA LEUZOISE	0471/293258
MOUSTIER	L'UNION	0497/333973 – 0472/714102

### DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

- Le règlement Sportif National est de stricte application et plus particulièrement les articles n° 57, 65, 69, 70 et 77.
- Le règlement sportif de l'EPR Hainaut-Brabant wallon est également de stricte application et, plus particulièrement, **l'article 54** qui précise : « Tout pigeon de port ou supplémentaire enlogé dans une société **devra** être mentionné dans une **liste ad hoc** permettant au préposé de la société de vérifier la vaccination mais également de remettre ce pigeon à son propriétaire en cas de retour des contingents dans les locaux ». A ce propos, le comité de l'Entente propose aux amateurs de fournir, à chaque enlogement de pigeons pour entraînement, une liste de vaccination sur laquelle ils ont coché, par une croix ou en surlignant, les pigeons qu'ils enlogent à l'entraînement.
- Les feuilles de vaccination contre la paramyxovirose doivent être déposées (avant le début de la saison) dans la société où l'amateur a déposé sa liste au colombier
- Plus aucune réclamation ne sera acceptée par les classificateurs au-delà du délai repris dans les résultats.

### REMISE DES PRIX DES CHAMPIONNATS

Un trophée sera remis au champion de chaque catégorie, des championnats de vitesse et de ½ fond, lors de la journée des champions et des sympathisants de l'Entente, dont la date est fixée au **19 octobre 2025** au local colombophile de « La Leuquoise » à Pipaix.

Un sac de mélange sera offert à chaque amateur classé présent à la remise des prix.

### BAGUES 2025

Moustier :	1.085.301 à 1.085.640
Ellezelles :	1.081.201 à 1.082.020
Frasnes	1.077.201 à 1.078.400
Leuze :	1.065.701 à 1.067.000

**CAFE**

**DE LA MAIRIE**

Place 3 - 4, 7890 Ellezelles.

**LOCAL DE LA SOCIETE  
COLOMBOPHILE  
L'HIRONDELLE**

*et du*

**JOCKEY CLUB**

**Crelan**

[www.crelan.be](http://www.crelan.be)

**Agence  
DEBUSSCHERE & DEFFERNEZ**

**Grand 'Place 1 - 7911 Frasnes**

**Tél. : 069/86.67.42**

**[frasneslezbuissenal@crelan.be](mailto:frasneslezbuissenal@crelan.be)**

**Rue de condé 23c - 7900 Leuze**

**Tél. : 069/55.72.90**

**[leuzeenhainaut@crelan.be](mailto:leuzeenhainaut@crelan.be)**

**Sprl 3D CONSULTS - FSMA 112970 cb**

**Sprl Brunin Frères**

**Rue Louis Bally 5  
7540 Quartes**

**Construction - Transformation  
Carrelage**

**Brunin Damien : 0477/24.80.58**

**Brunin David : 0474/39.58.30**

**[sprlbruninfreres@hotmail](mailto:sprlbruninfreres@hotmail)**

**SPRL DEFFERNEZ  
TRANSPORTS & SERVICES**

**Nettoyages surfaces commerciales  
ASBL - Magasins -  
Restaurants ...**

**Rue du berceau 12  
7911 Moustier  
Tél : 069/866090**

# Colombi

La garantie des meilleurs produits

Leclercq Frédéric  
TVA BE671414402

3 rue Haudion

7618

Taintignies

## Tout pour vos pigeons :

- Mélanges élevage, sport, mue, pigeonneaux ... (prix par quantité).
- Graines simples en vrac : dessert, maïs, chanvre, dari, ...
- Vitaminéral, grit, pierre rouge.
- Produits de soins.

## Matériel : à prix promo

- Casiers.
- Spoutnic.
- Volières.
- Abreuvoirs, mangeoires ...
- Paniers.

## Horaires :

Lundi 17h30 à 19h00

Mercredi 16h30 à 19h00

Vendredi 17h00 à 18h00

Samedi 8 h00 à 11h00

Infos 0032(0)478632354 ou [fournitures.pigeons@gmail.com](mailto:fournitures.pigeons@gmail.com)

**columbi.be**

